

permettre à l'honorable représentant de Bellechasse d'aller plus loin.

M. LAFLAMME.—J'ai secondé l'amendement parce que je crois qu'il vaut mieux qu'une accusation faite contre un ministre de la Couronne soit décidée par un comité spécial ainsi qu'en a été lorsque le député de Charlevoix a été accusé relativement au chemin de fer du Pacifique.

Je ne connais pas personnellement les faits au sujet desquels l'accusation est portée, bien que j'aie lu ce qui en est.

Je crois que l'accusation est un juste sujet d'enquête, en tant qu'elle s'attaque à la conduite d'un ministre de la Couronne.

Mais je pense que ce comité devrait aller plus loin et s'enquérir de l'intervention du gouvernement précédent dans les élections. Je crois que si une semblable enquête avait lieu, il s'en suivrait une législation de nature à empêcher le renouvellement d'abus dans ce sens. Je regrette que le comité qui va être nommé ne soit pas chargé de s'enquérir d'événements antérieurs.

Hon. M. TUPPER.—Je voudrais, M. l'Orateur, répandre de l'huile sur les eaux agitées. Chaque membre de cette Chambre a intérêt à voir le Président du Conseil lavé de cette accusation, et je ne dirai pas un seul mot qui puisse en rien préjuger la question.

Je crois que l'honorable député a mal compris la ligne de conduite qu'il devait suivre dans cette occasion. Une personne occupant le poste élevé de Président du Conseil ne pourrait guère commettre une faute plus grave.

J'ai été surpris de voir le Président du Conseil prendre ainsi la proposition de l'honorable député de Charlevoix, quand celui-ci lui offrit de retirer sa motion s'il voulait retirer sa dénégation. Je crois que l'honorable Président du Conseil a été mal avisé en agissant comme il a fait.

Quant aux remarques qui ont été faites au sujet de la défaite antérieure de l'honorable député de Charlevoix, je ne puis les laisser passer ainsi. M. Gladstone a été successivement défait à l'université d'Oxford et à South Lancashire, après quoi il dut prendre refuge dans la division électorale de Greenwich,

division que l'on peut dire contrôlée par le gouvernement.

Si mon honorable ami a été forcé de se retirer pour quelque temps de la vie publique, est-ce une raison pour l'honorable Président du Conseil de lui dire qu'il occupe une position dont il ne peut tirer un juste orgueil. Le Sénat ne contient-il pas aujourd'hui un membre très important du parti de la réforme que les électeurs ont repoussé? Il n'y a guère de générosité à rappeler ces circonstances à mon honorable ami.

J'ai été quelque peu surpris de l'amendement qui a été proposé. Il eût été mieux pour l'honorable Président du Conseil de prendre un autre moyen de se tirer d'affaire. Au lieu de répondre aux accusations par un *tu quoque*, et tâcher de détourner l'attention, il devrait rechercher une occasion de se disculper, ce que j'espère qu'il réussira à faire.

Le comité des privilèges et élections a été organisé par le gouvernement et se compose de 24 des plus habiles membres de cette Chambre, dont 15 sont de fermes appuis du gouvernement.

M. L'ORATEUR.—Je m'aperçois que la proposition de l'honorable député de Lévis comporte la nomination du comité par la Chambre au scrutin.

Après quelque discussion,

Hon. M. TUPPER.—Il est extraordinaire que l'on enlève cette question au comité des privilèges et élections, et que l'on se serve de la majorité écrasante du gouvernement pour choisir un comité spécial de neuf tandis que cinq serait un nombre suffisant.

L'honorable député de Jacques-Cartier semble oublier que le très honorable chef de l'opposition a dans cette Chambre déféré une investigation sur la manière dont les élections ont été conduites par les deux partis; et comme l'offre n'a pas été acceptée, il restait à recourir aux tribunaux. Les registres des cours de justice en matière d'élections contestées attestent de la pureté comparative des élections du parti libéral-conservateur et de la corruption à laquelle ont eu recours les honorables députés de la droite.

M. SCATCHERD.—Je ne vois pas du tout pourquoi cette affaire serait envoyée à un comité quelconque, l'honorable député de Charlevoix n'ayant